



Rapport moral – Exercice 2022

3 axes ont conduit les activités de l'association Mad'Agri en 2022 :

– **la poursuite de la construction du centre d'apprentissage agricole par l'association ARE :**

- le hangar construit en 2021 a fait l'objet d'aménagements intérieurs notamment l'installation d'une salle de préparation des légumes. La façade a été recouverte d'un enduit.
- Une terrasse a été aménagée devant le hangar.
- un bloc sanitaire respectant l'environnement (technique des latrines) a été construit qui servira également d'engrais car la vision de l'école est d'apprendre à cultiver sans produit chimique.
- un château d'eau de 8 mètres de haut a été construit afin de pouvoir disposer d'un arrosage automatique avec des tourniquets ou des gouttes à gouttes.

– **La recherche de financements :**

Trois dossiers ont été déposés auprès de collectivités territoriales et fondations:

- L'un auprès de la région Centre-Val-de-Loire qui souhaite soutenir des projets contribuant au développement économique et social des pays en voie de développement. Après différents échanges, une convention a été signée avec la collectivité pour une durée de 24 mois à compter du 08/04/2022 en contrepartie d'une subvention de 6000 euros versée à concurrence de 50% en avril 2022 et le solde en avril 2024 sur présentation d'un rapport qualitatif et financier du projet.
- L'autre auprès du département du Loiret. Mad'Agri a répondu à un appel à projets qui visait à soutenir financièrement des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations de coopération et de développement durable à caractère économique, sanitaire, social et éducatif. Après une audition par les membres du comité en septembre dernier, notre projet a été retenu et a fait l'objet d'une convention signée le 13 février 2023. Une subvention a été accordée de 4000 euros versée en deux fois 80% dès la signature de la convention et 20% aux termes de la réalisation du projet.
- une demande a été également faite auprès de la Fondation Brageac (fondation créée sous l'égide de la Fondation Caritas) qui soutient des projets d'éducation de formation en France et à l'étranger. Notre projet n'a pas été retenu aux motifs suivants : « qu'il ne répondait aux critères de sélection et que d'autres projets ont davantage retenu l'attention des membres du comité ».

– **Une communication afin de mieux faire connaître le projet :**

- **à Madagascar :**

Des contacts ont été pris avec des paysans du territoire, des parents de jeunes adolescents qui pourraient suivre la formation.

Des démarches ont été entreprises auprès des présidents de collèges et lycées.
Ces différents contacts ont aboutis à une réunion de présentation du projet aux autorités locales (des représentants de la mairie de Tsiafahy, les proviseurs des collèges, des chefs de village...) le 11 novembre 2022.

Deux vidéos ont été tournées par l'association ARE afin de permettre de visualiser le site et l'avancement des travaux.

- **En France** : ce projet a été présenté à différentes communautés de l'Eglise protestante unie ce qui a permis de collecter 1500 euros.

Par ailleurs, nos membres ont été informés régulièrement au travers de la Gazette de l'avancement du projet.

En 2023, l'objectif est de construire le bâtiment principal, composé d'une salle de classe, un logement et des pièces pour l'administratif afin de pouvoir ouvrir la première salle de classe de 10 élèves au 01 septembre 2023. Pour atteindre cet objectif des financements complémentaires devront être trouvés soit auprès de fondations (comme le Rotary) et institutions publiques soit auprès de particuliers (sous forme de dons ou de prêts).

Les contacts avec les proviseurs de collèges, la mairesse de Tsiafahy et les parents de jeunes seront poursuivis.

Dans l'hypothèse où les premiers cours pourraient être donnés en septembre 2023, une inauguration serait prévue en présence des autorités locales et des représentants de l'association Mad'Agri.